

Certaines cuisinières britanniques tirent leur renommée de véritables exploits : on leur confie un magnifique morceau de viande, elles le plongent dans l'eau bouillante, l'accommodent d'une sauce à leur façon et quelques minutes plus tard, vous présentent triomphalement un objet non identifié, peu ragoûtant et difficilement comestible.

Selon un processus assez semblable, certains projets destinés à améliorer la vie des populations, confiés à des technocrates pour être mis en forme, sont rapidement vidés de toute substance pour devenir pratiquement irréalisables. Les bonnes intentions des gouvernants n'y font rien, l'intendance ne suit pas. Et non seulement elle ne suit pas, mais souvent elle bloque en accommodant les projets d'une sauce à sa façon qui les rend pratiquement impropres à la consommation.

Longtemps, j'ai très agréablement vécu dans un grand ensemble de Massy, où je suis restée jusqu'à mon élection à Athis-Mons. Mais j'observais en même temps à quel point les secteurs d'habitat les plus populaires étaient pratiquement laissés à l'abandon et je faisais souvent grief au maire de ne pas s'inscrire dans les actions de rénovation des HLM et de relance des relations humaines, à travers les Opérations Habitat et Vie sociale, prémices de la politique de la ville.

Dès mon élection à Athis-Mons, ma décision était prise, je ne laisserais pas les quartiers « difficiles » dériver vers les ghettos... Avec fougue, j'étais prête à mobiliser la commune, ses finances, ses forces vives pour cet enjeu : rendre aux habitants un cadre de vie de qualité et des chances réelles dans la société. Bref, j'y croyais... et j'y crois encore, malgré le cuir tanné de cinq années passées à défendre mordicus mes dossiers et à sauter les obstacles de la course aux subventions, véritable parcours du combattant de l'élu local.

En ce mois de mai 1989, celui de toutes les espérances, j'étais désireuse d'engager rapidement la réhabilitation d'un quartier en difficulté, Noyer-Renard. J'écrivis donc à la Délégation intermi-

nistérielle à la ville¹... Je décrivais nos besoins, nos projets et l'intérêt de notre jeune équipe municipale pour les démarches nouvelles en faveur des banlieues que le gouvernement venait d'annoncer.

C'est avec une certaine impatience que j'attendais la réponse de cet organisme qu'on présentait comme le nouveau fleuron de l'Administration. Cette délégation interministérielle, nous affirmait-on, serait légère, opérationnelle, pleine d'impulsions... tout le contraire de la bureaucratie, le rêve quoi!

Hélas, seul un silence glacial répondait à mes courriers enfiévrés.

Après quelques semaines d'attente, et quelques relances téléphoniques bien senties, j'obtins enfin un rendez-vous, où j'exposai mes intentions et mes projets à un haut fonctionnaire aussi enthousiaste qu'un colin froid. À la fin de mon exposé, cet aimable personnage me dit en substance :

— De toutes façons, comme nous n'avons pas

1. Délégation interministérielle à la ville : délégation réunissant des responsables de l'Équipement, de l'Action sociale, etc., destinée à gérer la politique de la ville en vérifiant le suivi des dossiers à travers les divers ministères. Alors que son rôle initial était de « secouer » les administrations, cette délégation s'est rapidement densifiée et technocratée pour devenir à son tour une administration. Le mal court...

de crédits, votre projet n'a aucune chance d'aboutir...

Ça commençait mal! Son scepticisme, son pessimisme, semblaient d'une insondable profondeur. Avait-il étudié d'autres quartiers encore plus en difficulté que le mien?... Ou bien, était-il lui-même déjà las, las des projets avortés que son administration, mal reconnue encore, n'avait pas réalisés?

Peut-être trouvait-il notre dossier trop léger? Car dans ce monde techno, tout est dossier. Ce qui importe, c'est d'avoir un bon dossier. Et un bon dossier, c'est un « grand » dossier, c'est-à-dire un projet ambitieux qui chamboule tout, avec de grands mots qui plaisent, dans le jargon des salons. On y cultive les modèles, les concepts, la méthodologie. Le réel semble gêner et le fait que des hommes et des femmes vivent dans les grands espaces que l'on crée paraît secondaire. C'est un monde tellement lointain... J'ai plutôt tendance à penser que dans la politique de l'habitat, pour faire de la belle ouvrage, mieux vaut tricoter maille par maille. Un lieu de vie, ça se constitue à partir d'une alchimie à taille humaine et non d'un vigoureux tracé bétonnant, fût-il furieusement esthétique.

Cette douche froide ne m'ayant pas calmée, le

combat continuait. Grâce aux arguments des assistantes sociales de la Caisse d'allocations familiales, à l'insistance des élus locaux et à la compréhension du préfet, le quartier Noyer-Renard fut retenu dans la liste des quatre cents en opération de développement social des quartiers, le DSQ. Victoire!

Elle n'avait pas été conquise sans peine. Nous avons organisé des réunions, discuté, confronté nos idées avec ceux qui vivaient ou travaillaient dans ce quartier. Difficile de passionner les foules : beaucoup d'habitants étaient dubitatifs, tantôt abasourdis par l'empilement des problèmes, tantôt sceptiques sur nos chances d'obtenir les moyens nécessaires... Il est vrai qu'au début, nous avons eu l'impression de piétiner. L'État était prompt à financer toutes les études possibles et imaginables, mais le passage à l'acte était une autre affaire! Je le sentis bien lors de ma rencontre avec le représentant de la Délégation interministérielle à la ville : ce qui l'intéressait, cet homme, c'étaient les « grandes » idées, pas la petite pratique. Et puis, en même temps, nous avons droit aux coups de Bercy, autrement dit aux coups de Jarnac, sous forme d'erreurs de diagnostic ou de blocage budgétaire.

À cette même époque, l'opinion fut sensibilisée

par les révoltes de Vaulx-en-Velin. On découvrit soudain qu'il existait dans les grands ensembles de la banlieue une population jeune, rejetée, en mal de vivre, qui exprimait son ras-le-bol par le dernier moyen qui lui restait, la violence.

Fin 1990, à Bron, lors des assises de l'association Banlieue 89, François Mitterrand énonça les quatre grands principes de l'action à mener : concentrer les efforts de l'État sur les quartiers en difficulté, veiller à organiser la diversité face à l'uniformité d'un urbanisme sans âme et à la ségrégation, faire participer les habitants à la renaissance de leur cité, enfin créer des emplois pour les jeunes des quartiers défavorisés. Pour bien marquer à quel point la ville devenait une grande priorité de l'État, il décida la création d'un ministère de la Ville.

Ce discours fut reçu comme un message d'espoir par bien des habitants des banlieues, en particulier ceux qui vivaient dans les quartiers de vie difficile. De mon côté, depuis un certain temps, j'avais l'impression que la gauche institutionnelle semblait dans une gestion alarmante, se coupait peu à peu de ses racines, des objectifs pour lesquels elle avait été élue, en même temps qu'elle privilégiait l'économie au détriment du social, la technocratie au détriment de la démocr-

tie. Je ne faisais pas partie des « déçus du socialisme » – club très large incluant ceux qui n'avaient pas fait grand-chose et attendaient beaucoup – mais plutôt des « râleurs du socialisme »...

C'est dire si le discours de François Mitterrand m'avait mis du baume au cœur – enfin ! J'avais envie de croire que la gauche se ressaisissait. Lorsque fut annoncé un séminaire gouvernemental consacré à « la politique de la ville », je décidai de proposer toutes mes idées aux ministres destinés à participer à cette réunion. Ainsi, on s'alimenterait de propositions concrètes issues de l'expérience locale mais surtout, j'exhortais le gouvernement à faire voter une loi-programme pour ces quartiers. Il était indispensable de fixer un cadre politique, voire idéologique. Sinon, on continuerait d'agir dans la pratique dominante, celle de la recherche du calme dans les cités.

Car à quoi sert une politique de la ville ? À éviter l'implosion de la cocotte-minute sociale ou à émanciper les couches défavorisées de la société, leur permettre de vivre une vie de citoyen au sein de leur propre cité, de bénéficier d'un certain nombre de chances réservées aux populations des beaux quartiers ? Si cette seconde option est choisie, alors seule une véritable pensée idéologique

peut organiser cette politique, qui ne peut pas se borner à jouer coup après coup, localement, comme on met des rustines successives à un vieux pneu sans cesse menacé d'éclatement.

C'est malheureusement ce qui se produisit trop souvent. Les ministres de la Ville successifs, en prise directe sur l'actualité, devaient répondre au coup par coup — Vaulx-en-Velin, Mantes-la-Jolie... — agir vite, répliquer vite, faire des effets d'annonce à la télé, lancer des chiffres de millions consacrés à ces questions, sans qu'on en voie la trace tangible dans bien des cas.

Seule une loi votée par les représentants du peuple aurait pu faire passer dans les faits une conception idéologique de la ville, garantir la pérennité de l'engagement de l'État et des différents partenaires, fixer un niveau suffisant d'intervention financière, échelonnée dans le temps, et permettre de s'affranchir des contraintes les plus lourdes, comme celle de l'annualité budgétaire. La foi sans loi n'est qu'un vœu pieux.

Mais la démarche choisie fut différente. On fit donner la techno et, très logiquement, la techno s'engouffra dans la brèche laissée ouverte, produisit de la réponse pour la réponse et de la pseudo-innovation à tour de bras. Comme les mêmes étaient également chargés de faire appliquer ces

rêves creux sur le terrain, la machine qui phosphorait à vide, sans concertation, se mit à produire du vide, de l'incongru, de l'irréalisable. Car face à de grands problèmes, l'Administration a besoin d'un guide politique puissant, sinon elle suit sa pente naturelle. Et cette pente naturelle est tout de même, qu'on le veuille ou non, l'obsession sécuritaire, qui n'est jamais qu'un remake de la théorie des classes dangereuses. Bien sûr, il y avait la dose d'humanitaire qui convient si bien à notre fin de siècle, mais aucun refus des inégalités n'était affirmé, ni même la reconnaissance sociale de la légitime révolte. C'était un peu le *no future* politique... Les choix gouvernementaux étaient clairs : rattraper les retards des années 70, sortir de tous ces quartiers délaissés, mais sans remettre en cause l'ordre établi.

Le séminaire intergouvernemental qui se tint ensuite créa de nouveaux outils, par exemple le Groupement d'intérêt public, le GIP. L'idée était bonne. Jusqu'alors, pour financer un projet, une crèche par exemple, les élus devaient se livrer à l'habituelle et fastidieuse course de fond pour obtenir des subventions. Désormais, les différentes administrations de l'État, le conseil général, la

Caisse d'allocations familiales, la mairie, pourraient constituer une sorte de pot commun dont les fonds seraient répartis sur un programme d'action. Excellente initiative donc... à condition qu'elle pût se concrétiser dans les faits.

Lorsque je pris contact avec le tout nouveau tout beau ministère de la Ville, je fus reçue... par un haut fonctionnaire que je reconnus aussitôt : je l'avais déjà rencontré sur ma route, en l'espèce sur la A87, dont il avait défendu le projet avec l'arme favorite des technocrates, la force d'inertie... Bah, pensais-je, *nobody is perfect* et tout le monde peut s'amender, fût-il un techno pure laine. Ce en quoi je me trompais lourdement.

Je lui fis savoir à quel point j'étais intéressée par les mesures que venait de prendre son ministère, en particulier le GIP. Nous, à Athis-Mons, étions super-preneurs!

Mon interlocuteur m'écouta attentivement, puis d'un geste auguste et désinvolte, se tourna vers un conseiller de sa suite et lui posa cette question pour le moins surprenante :

– À propos, c'est quoi, ces histoires de GIP?

Voilà qui témoignait d'un indice de curiosité voisin du zéro absolu et d'une ouverture à l'innovation du même calibre! Hâtivement briefé par son staff, il me déclara ensuite :

– Vous devriez aller voir la Délégation interministérielle à la ville. C'est elle qui administre cela.

Je m'y rendis sans désespérer.

Les fonctionnaires de la délégation qui me reçurent étaient au courant, certes, mais se montraient très dubitatifs :

– Oui, certes, c'est très intéressant, le GIP, mais nous ne savons pas encore trop comment manier ce concept...

Je leur fis une proposition :

– Écoutez, je veux bien essayer les plâtres.

– Comment cela?

– À Athis-Mons, on va organiser et gérer un GIP, à la manière d'un syndicat intercommunal. En début d'année on établira un programme, et en fin d'année, vous pourrez contrôler ce qui aura été réalisé, envoyer vos fonctionnaires des finances, vérifier qu'on a bien fait ce qu'on a dit. Ce sera un test grandeur nature, en quelque sorte.

– Oui, oui... Il faut voir, c'est à envisager, ce n'est pas si simple...

Un an, deux ans passèrent... Pas de réponse. Ce n'était pas si simple, effectivement.

Résultat des courses : j'ai renoncé à faire un GIP dans ma commune, j'ai continué ma danse du

CANNIBALES DE L'ÉTAT

scalp autour des subventions, et la partie de ping-pong entre administrations et collectivités locales bat son plein.

À vrai dire, dans ce domaine, c'est quasiment la loi de la jungle. Les plus forts arrivent à s'imposer, les plus faibles disparaissent... Paradoxe, lorsqu'il s'agit justement de s'occuper du sort des exclus, des hommes ou des lieux en difficulté. Mais de ce *struggle for life* des élus, que savent leurs électeurs? Rien. Imaginez que vous viviez dans une cité en difficulté et qu'on vous annonce un beau jour que ce quartier va être réhabilité. Le président de la République affirme à la télé que cela va changer, que le gouvernement prend des mesures, que c'est le branle-bas général, la mobilisation... En même temps, l'État affirme qu'il faut stimuler la citoyenneté, susciter la participation. OK, OK, vous êtes preneur.

Vous attendez... et rien ne se passe. Vous en concluez logiquement qu'on se paye votre fiolle et, ce qui est plus grave, que vous ne verrez jamais le bout du tunnel. Tout ça, estimez-vous, c'est de la faute à ceux qui nous gouvernent. Comment savoir que les meilleures intentions et les glorieuses impulsions se trouvent bloquées dans des

CANNIBALES DE L'ÉTAT

bureaux et des services où l'on contrôle, on vérifie, on arbitre les subventions, bref, on joue les cuisinières anglaises...?

Je me souviens de notre projet d'une bibliothèque-médiathèque, avec halte-garderie, que ses futurs utilisateurs avaient baptisée du nom de Goscinny. Nous avons consulté la population et en un an, tout était bouclé. Enfin presque. Manquaient une subvention de la région Ile-de-France et une dotation de l'État, au titre de la requalification urbaine. La Région ne tarda pas à donner son accord tandis que le conseil général de l'Essonne autorisait qu'on entreprenne les travaux, sans toutefois s'engager définitivement. Mais l'État, lui, faisait le mort. La subvention était acquise, me disait-on, mais la notification tardait, je ne devais pas m'inquiéter, il fallait que telle ou telle commission se réunisse ou qu'une signature soit obtenue...

Un beau jour – eh oui, le temps passe – j'ai piqué un coup de sang, appelé le cabinet Charasse pour avoir ma notification de subvention. À l'autre bout du fil, l'attaché m'a répondu qu'on allait se pencher sur le problème (c'est curieux, tout de même, cette expression « se pencher sur

un problème » on a l'impression que les gens sont myopes ou exténués...) ... puis il me rappela pour me dire qu'on allait interroger le ministre. J'en étais fort aise. Celui-ci me fit dire qu'il allait tout arranger, que j'allais recevoir cette notification. Déranger le ministre en personne pour un simple problème de procédure, de délai, me semblait aberrant! Mais enfin, l'essentiel était de débloquent la situation.

Peu de temps après, j'ai reçu un courrier de son ministère. Ces messieurs étaient d'accord pour subventionner Gosciny... à condition que la commune s'engage à se substituer aux participants financiers déficients – en l'espèce, le conseil régional. J'ai donc été obligée d'organiser une délibération du conseil municipal qui, par un vote, m'a autorisée à procéder à cette substitution. Or, cette frileuse formalité exigée par Bercy était stupide car la loi est claire et formelle : si une mairie engage des travaux et que les subventions attendues ne viennent pas, c'est à elle de régler toutes les factures.

Mais non, tatillons et normatifs comme ils l'étaient, il leur fallait cette précaution supplémentaire. Tout cela, bien entendu, a encore retardé la mise en service de Gosciny – mais ces messieurs

n'en avaient rien à secouer, si je puis risquer cette triviale expression.

Dans la catégorie « Trouvons des solutions mirobolantes à annoncer au journal de 20 heures », la palme revient sans doute aux « cafés musique ».

Dans tous les quartiers de toutes les banlieues, les jeunes réclamaient des salles, des locaux. Les pouvoirs publics firent donc appel aux lumières d'un groupe de technos super-branchés dont la réponse fut sans équivoque : « jeunes égale rap, tag, rock ». Comme d'habitude, on ne s'adressait pas aux personnes directement concernées, voire à leurs associations représentatives, mais aux « spécialistes » supposés détenteurs absolus du savoir. Lesquels spécialistes avaient pieusement consulté les études sociologiques et les sondages. « Jeune égale rap, tag, rock » décrétaient ceux-ci. Donc, allons-y gaiement.

Restait à fixer des normes. Sans normes, le techno n'est que l'ombre de lui-même, et l'ombre d'un techno, ce n'est pas très épais. Les normes recensaient les diverses obligations à respecter pour qu'un local obtînt le label « café musique ».

CANNIBALES DE L'ÉTAT

Cela concernait aussi bien l'épaisseur des murs que le nombre de watts des amplis.

À Athis-Mons aussi, les jeunes de la cité voulaient des locaux. On a constitué un groupe de travail bipartite entre élus, éducateurs et jeunes, bien travaillé, beaucoup et orageusement discuté, traité d'abord les idées les plus faciles pour attaquer ensuite le plus coriace. On se voyait déjà régulièrement, mais cette fois, il fallait établir un cahier des charges. Un local, OK, mais si c'était pour traîner dans la salle, se droguer ou faire un bruit d'enfer qui ferait hurler les voisins, pas question. Il fallait un projet solide, qui tienne la route. Ce discours n'a rien d'original, c'est en général celui des élus. Mais souvent, ils n'osent pas le dire aux jeunes. Je pensais au contraire nécessaire de leur faire part de mes craintes, mais aussi de ma volonté réelle de satisfaire à leur attente. Ils répondirent que bien sûr ils feraient attention, se tiendraient bien, mais aussi qu'il fallait comprendre leurs copains qui étaient en difficulté.

Message bien reçu. À force de discussions, on s'est mis d'accord et on a tout simplement ré-inventé... le bistrot. Oui, vous savez, ce bon vieux bistrot d'antan où l'on venait discuter avec des amis, jouer aux cartes, au billard, et le samedi

CANNIBALES DE L'ÉTAT

et le dimanche, danser dans l'arrière-salle. Il suffisait d'ajouter un animateur et une mama pour les repas, les sandwiches, leur donner un peu d'affection par sa présence... et le tour était joué.

On a inscrit notre projet noir sur blanc puis déniché un vieux local, mis au point un chantier-jeunes pour le remettre en état, chantier auquel étaient associés les responsables de la réinsertion. Du côté de la prévention de la délinquance, on n'a pas eu de problème, l'argent est venu.

Nous avons aussi demandé une subvention au ministère de la Culture, envoyé les plans, le projet, mais cela ne semblait pas convenir, on se montrait réticent. J'insistai, expliquant que l'originalité du projet était l'accord profond avec les jeunes, qu'il fallait venir voir et se rendre compte. La Direction du développement culturel accepta de se pencher à nouveau sur notre dossier. Nous avons fait venir le représentant du ministère de la Culture pour bénéficier de son label – et surtout de ses largesses – dans le cadre de l'opération « café musique ».

Le techno-culturel patenté a parcouru la salle à la peinture encore fraîche de son oeil d'aigle, puis la sentence est tombée, comme un couperet :

– Je ne pense pas que vous puissiez bénéficier de notre subvention.

– Pourquoi, m'sieur?

– À cause des normes. Les dimensions de la scène et de la salle sont insuffisantes, vous n'avez pas de loge, les amplis ne sont pas assez puissants et l'isolation acoustique ne correspond pas aux critères. Les rockers ont besoin d'un nombre précis de mètres carrés pour s'exprimer, sinon ils ne produisent plus de la vraie rock musique et on tombe dans le socio-culturel minable.

– Je crains qu'il n'y ait de l'incompréhension dans l'air : ici, les jeunes ne sont pas des rockers, ils sont branchés funk. Ils n'aiment pas non plus le rap. Et puis, la salle de spectacle ne sert que le samedi soir. En semaine, on se contente d'activités de café. C'est un cas un peu particulier, vous voyez.

– Les cas un peu particuliers ne sont pas pris en compte pour l'établissement des normes. Notre subvention ne pourra vous être accordée que si vous procédez à des travaux.

J'ai fait estimer ces travaux, ils se montaient à 500 000 francs. Non seulement il fallait casser certains aménagements déjà réalisés, non seulement on perdrait du temps, mais ce montant serait supérieur à la subvention du ministère de la Culture!

On s'est donc passé de leur manne.

Les « cafés musique » orthodoxes et subventionnés, annoncés à grand bruit, se comptent maintenant sur les doigts de la main gauche. Je ne suis d'ailleurs pas sûre qu'à l'heure où j'écris ces lignes vengeresses, il en existe encore en fonctionnement. Sans doute les a-t-on cassés pour en faire des garages, ou plus probablement rien du tout.

Notre petit café d'Athis-Mons, inauguré il y a trois ans, est toujours en état de marche, merci pour lui. On y pratique aussi de la boxe thaï mais d'ici quelques mois, les jeunes auront envie d'autre chose et on fera autre chose. Et puis, un beau jour, le café sera peut-être remplacé par un autre lieu, dans un autre état d'esprit.

Il faudra un jour expliquer aux technos-sociaux que la ville bouge, que la vie bouge. Dur, dur.

Si les textes officiels sont souvent rigides, compliqués, clos, idiots, bardés d'impossibilités et de culs-de-sac, un élu digne de ce nom ne peut pas toujours s'offrir le luxe d'envoyer la norme et les normateurs aux orties. S'il tient absolument à obtenir les subventions tant désirées, il a deux solutions à sa portée.

La première est de passer sous les fourches caudines technocratiques – et donc, s'échiner à

tout faire dans les normes, étant bien entendu que quelque chose coïncera toujours, retardera toujours, mais qu'au fil des années il finira peut-être, à l'usure, c'est-à-dire étant bien usé lui-même, par obtenir ses trois sous.

La seconde solution consiste à contourner les textes, comme une armée en campagne évitera une citadelle dont le siège coûterait trop en temps et en hommes. En ce qui me concerne, l'expérience et la ruse acquises au cours de mes mandats électifs m'ont permis de connaître les tortueux sentiers du maquis administratif qui mènent à la Terre promise, je veux dire aux financements. Mais pour les malheureux qui n'ont ni l'habitude ni le culot de se débrouiller dans cet univers étrange et impitoyable, comme cela doit être désespérant ! Se débrouiller, tel est le sort de l'élu. Telle est aussi la devise qu'on devrait mettre sur son blason, s'il en avait un. « Je me débrouille, donc je ne sombre pas ».

Contourner, cela signifie arrondir les choses, présenter tel ou tel projet avec une sauce qui fera passer le poisson, bref... tricher. Oui, tricher, contourner, biaiser, détourner, interpréter les textes, jouer sur les mots... C'est faisable. Non seulement c'est faisable, mais un bon nombre d'élus pratiquent ce sport clandestin, hautement

répréhensible mais souvent si efficace. Et parmi ces élus, votre servante. Non, le rouge ne me monte pas aux joues, car c'était pour la bonne cause.

Toujours dans le cadre de la politique de la ville, je ne résiste pas au plaisir de porter à la connaissance du lecteur une idée que les technos avaient trouvée quasi géniale : puisque les écoles primaires étaient de la compétence des communes, ils ne pouvaient intervenir dans leur financement mais, par contre, pouvaient subventionner leur « ouverture sur l'extérieur, sur le monde et la cité ». Si l'on dépouillait les mots de leurs paillettes, et d'une façon très terre à terre, cela signifiait que les locaux d'une école pouvaient être crasseux et fissurés sans qu'on parvienne à toucher trois sous pour les remettre en état, mais qu'on pouvait obtenir des subventions pour que le hall d'accueil, lui, soit repeint, rénové, joli tout plein. Tant pis si cela était secondaire et si le problème n'était pas réglé. Bonjour Gaspi le magnifique...

En fait, le ministère de la Ville devait bien se douter que c'était une mesure débile, mais c'est le ministère du Budget qui, pour verrouiller les

subventions, avait trouvé cette lumineuse idée, alors...

À cette époque, dans le quartier Noyer-Renard, nous devions absolument rénover un restaurant self-service scolaire, en piteux état. Hélas, la commune n'avait pas assez d'argent pour financer l'opération toute seule, comme une grande. J'ai alors eu l'idée quasi démoniaque de créer un restaurant scolaire « inter-génération ouvert sur la ville », autrement dit et en bon français, où seraient accueillies les personnes âgées. Bien entendu, je savais pertinemment que celles-ci ne partageraient pas leur repas avec des mômes qui s'agiteraient et leur casseraient les oreilles (même avec l'insonorisation) mais il suffirait d'aménager une petite salle contiguë et tout devrait coller. J'ai déposé un dossier où j'expliquais avec de jolies phrases pleines de mots à la mode que « j'ouvrais l'école au quartier ».

J'ai obtenu ma subvention, les locaux ont été restaurés et tout le monde a été content. Jusqu'alors, les personnes âgées avaient l'impression que dans ce quartier tout était fait pour les jeunes et à leur détriment. Elles vivaient leur mal être, la peur de ces jeunes, se repliaient et un sentiment d'insécurité montait, montait... Quand elles ont constaté qu'on réalisait des choses pour elles, leur

relation au quartier a changé, elles ont participé depuis à un chantier, ont fait de la céramique, sont maintenant de plus en plus partie prenante. Ça bouge...

Bien entendu, jamais un techno n'est venu mettre son nez au resto pour vérifier que les jeunes et les vieux partagent les mêmes tables.

Pour ma part, le remords ne m'a jamais assailli. Mon âme a la blancheur Persil : après tout, je n'ai pas détourné des fonds publics pour organiser un voyage du troisième âge aux Caraïbes... Quoique, après tout, ce ne serait peut-être pas une si mauvaise idée...

J'ai eu l'occasion de dire à Simone Veil, comme à ceux qui l'ont précédée, le ridicule et le gâchis de ces situations. Elle m'a appris qu'elle était parvenue pour sa part, mais dans quelques cas limités, à déroger à cette règle du ministère des Finances. Depuis, rien de nouveau sous le soleil de Bercy...

L'extension du bureau de poste de Noyer-Renard fut l'occasion d'une nouvelle découverte du charme discret de la technocratie. Le ministère de la Ville, après un rapport de Paul Picard, plaça dans ses priorités la présence de services publics

CANNIBALES DE L'ÉTAT

dans les quartiers. Il y eut même une inscription budgétaire conséquente... dont on devait remarquer par la suite qu'elle fut peu dépensée. En tout cas, à Athis-Mons, on était content, on allait pouvoir rénover la poste!

Demande de crédits. Refus de crédits. Explication :

— La Poste, Madame le maire, n'est pas un service public.

Ainsi, dans ce quartier en difficulté, nous avions droit à des subsides pour édifier une annexe de la Trésorerie générale des impôts... mais pas un rond pour la Poste ni la Sécurité sociale! Sur le moment, j'ai éclaté de rire, j'ai pensé qu'il s'agissait d'une simple erreur dans la rédaction du texte, aisément rectifiable.

J'en ai parlé à Bernard Tapie qui, surpris, est allé vérifier. Pas d'erreur, telle était bien la décision de Bercy, qui évidemment ne voulait céder ni d'un pouce ni d'un picaillon. Et bouger Bercy, c'était une autre paire de manches...

L'absurdité n'épargnait pas nos voisins. Le gouvernement ayant voulu redoubler d'efforts en faveur des sites les plus en difficulté, on avait décidé l'implantation d'établissements publics

CANNIBALES DE L'ÉTAT

dans ces quartiers. L'un de ces établissements publics s'était fixé un grand projet à réaliser d'urgence : désenclaver Clichy-sous-Bois / Montfermeil.

Pour cela, on commença par mettre en place une MEA (mission d'études et d'aménagements) qui organisa un concours. Les crânes d'œuf de cette MEA ne se donnèrent pas la peine d'entreprendre une concertation avec les organismes HLM ni avec les populations concernées : ils se contentèrent, comme d'habitude, de pédaler des méninges in vitro.

De ces travaux en chambre jaillit une idée à la stupidité belle comme l'antique : implanter en plein milieu de la cité un grand « boulevard urbain de désenclavement », autrement dit une avenue de 23 mètres de largeur, avec d'un côté le centre commercial, de l'autre les habitations! Curieux désenclavement... En fait, nos technos ne faisaient que reprendre un vieux projet autoroutier qu'ils avaient dû abandonner dans la zone pavillonnaire. Ici, avec des immigrés, on rencontrerait sans doute moins de résistances, on pourrait à loisir se livrer aux joies des grands projets, des grandes voies, des grands axes...

Bien entendu, ils n'avaient pas songé à modifier les parcours des réseaux de bus, ni leur cadence de

rotation. Ils ne s'étaient pas demandé non plus quelle serait la vie de gens obligés de traverser cette route à forte circulation pour aller faire leurs emplettes de l'autre côté, au centre commercial. Ils ne s'étaient pas interrogé sur le danger, en tronçonnant par un flot de bagnoles, de créer un ghetto. Non, ils avaient tiré de grands traits sur la comète, réalisé de brillantes épures comme s'il s'agissait de créer des voies nouvelles dans le Sahara ou le Hoggar. Le fait que des êtres de chair et de sang puissent être ainsi traités comme des pions ne semblait pas leur venir à l'esprit... ou alors ils l'écartaient délibérément, ce qui est bien possible.

En tant qu'élue locale, j'étais membre du conseil d'administration d'une société HLM qui gérait des logements dans toute la région parisienne. Elle était concernée puisque le beau projet lui piquait un bout de terrain.

Dès la première réunion, j'ai demandé aux responsables de ce projet s'ils avaient consulté les habitants des futurs lieux traversés.

— Oui, nous avons entrepris une étude à ce sujet...

— En ce cas, attendons ses conclusions. Et en ce qui concerne les nuisances sonores, quelque chose a été fait?

— Euh... non.

— Vous savez pourtant que les HLM n'acceptent pas un niveau dépassant 65 décibels. Vous avez fait une étude sur cela aussi?

— Non, pas encore.

— Alors, attendons là aussi ses conclusions. Je ne vous donnerai pas mon accord avant. Vous nous pondez tout un baratin sur la citoyenneté, sur la nécessité d'associer les gens aux problèmes qui les concernent et une fois sur le terrain, vous envisagez tout simplement de les mettre devant le fait accompli! Vous parlez de tissu urbain à respecter mais vous le déchirez sans arrêt. C'est du bidonnage à tous les étages!

Mon discours, dois-je le préciser, fut mal reçu.

Aux dernières nouvelles, le combat continue.